

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COSTA VERDE
Marché de Travaux

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**REHABILITATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT
TECHNIQUE DE LEVOLE**

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Communauté de Communes de Costa Verde

RN 198

MORIANI PLAGE

20230 SAN NICOLAO

TEL: 04.95.38.47.39

FAX : 04.95.38.47.41

Correspondant Mr le Président

TYPE D'ACHETEUR -

Etablissement public de coopération intercommunale.

OBJET DU MARCHE -

**Réhabilitation du centre d'enfouissement technique
de LEVOLE commune de Cervione.**

CARACTERISTIQUES DU MARCHE :

Aménagement de voies d'accès

Terrassement et remblais y compris fourniture, excavation, reprise
et mise en dépôt provisoire, transport et mise en place de
matériaux naturels.

Terrassements divers

Compactage des remblais de toute nature

Collecte EP

VRD

Réalisation de bassins divers et étanchéité associée

Clôtures

Aménagements paysagers et plantations

LIEUX D'EXECUTION:

Les travaux doivent être réalisés sur la commune de Cervione.

DELAI D'EXECUTION : 8 mois maximum

DATE PREVISIONNELLE DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX :

01.02.2015.

MODALITES ESSENTIELLES DE FIANCEMENT ET DE PAIEMENT :

Budget de la Communauté de Commune : 30%

Ademe /OEC : 70%

Délai de paiement 30jours (art 98 du CMP).

LANGUE et MONNAIE UTILISEE : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. L'unité monétaire utilisée est : l'euro

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1. Le prix 60%

2. Les délais d'exécution 40%

TYPE DE PROCEDURE : procédure adaptée conformément à l'article 28 du CMP.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les candidatures seront sélectionnées en application des articles 43, 44, 45, 46, 52 et 156 du CMP.

ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Les Entreprises pourront télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation, ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence accessible sur le profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

En application de l'article 41 du Code des Marchés Publics le dossier de consultation pourra être remis sur support papier.

MODALITES ET ADRESSE DE REMISE DES PLIS : Transmission des candidatures et des offres sur support papier ou par voie électronique.

Les candidats doivent choisir un seul mode de transmission : la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres via la plateforme de dématérialisation <http://www.achatspublicscorse.com> ou la transmission sur support papier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la COSTA VERDE - Maison du développement - RN 198 - 20230 SAN NICOLAO

Les différentes modalités de transmission sont décrites dans le règlement de la consultation.

Horaires de la collectivité : du lundi au vendredi de 8 h à 16h45

SITUATION JURIDIQUE / REFERENCES REQUISES :

Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionné à l'article L5212-1 du Code du Travail.

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : Références requises, renseignements prévus à l'article 45 du CMP.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les candidats devront utiliser les formulaires DC1 et DC2 pour présenter leurs candidatures. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefi.gouv.fr.

ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES PEUVENT ETRE OBTENUS :

Mr. le Président de la Communauté de Commune de Costa Verde
20230 SAN NICOLAO
TEL : 04.95.38.47.39 Fax 04.95.38.47.41

Maitrise d'œuvre :

Cabinet CAPOROSI.B
RESIDENCE LE VANNINA
BAT C
20200BASTIA
04.95.32.73.69
FAX 04.95.34.09.89

Délai d'introduction des retours et juridiction compétente :

Selon les dispositions du Code de justice administrative :

En application de l'article L551-1 relatif au référé précontractuel, l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché.

Selon les dispositions des articles L551-12 à L551-23, relatives au référé contractuel.

Un recours direct contre le contrat prévu, à l'article R551-7 peut être formé dans un délai de 30 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché.

En vertu de l'article R421-1, un recours est possible dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet.

Tribunal administratif de BASTIA 20200 BASTIA

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION CHARGEE DE SON INSERTION : 19 NOVEMBRE 2014

DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES :

120 jours.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 6 JANVIER 2015.

Le Président,

M.A.NICOLAI

